

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2052

Direction des Cimetières - Création du pôle décès et extension des bureaux - Opération n° 07020001 - 177 avenue Berthelot à Lyon 7e - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 - Programme n° 00008

Direction de la Construction

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

<b>SEANCE DU 25 AVRIL 2016</b>
--------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRÜMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2016/2052 - DIRECTION DES CIMETIERES - CREATION DU POLE DECES ET EXTENSION DES BUREAUX - OPERATION N° 07020001 - 177 AVENUE BERTHELOT A LYON 7E - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-2 - PROGRAMME N° 00008 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le vote du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Direction des cimetières – extension des bureaux ».

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-2 « Aménagements Administration générale PEP 2015-2020», programme n° 00008 « Aménagements Administration générale ».

Il vous est proposé d'aménager, dans un espace situé dans l'immeuble sis au 177 avenue Berthelot, un guichet unique regroupant en un seul lieu toutes les démarches relatives aux décès, déclarations et autorisations règlementaires pour les funérailles et ce, pour l'ensemble de la Ville de Lyon.

Ces formalités sont actuellement réparties entre les services d'Etat civil des mairies d'arrondissement et la Direction des Cimetières.

Au sein du nouveau « Pôle décès », la Direction des Cimetières prendra en charge la totalité des formalités liées aux décès sur la commune.

L'enjeu est d'améliorer la qualité du service avec un seul interlocuteur identifié.

Le projet qui devra être opérationnel début 2017, a reçu l'aval du Parquet, autorité de tutelle en matière d'Etat civil.

Le volet immobilier du projet prévoit la rénovation du hall d'accueil actuel situé au rez-de-chaussée et d'un plateau de 300 m<sup>2</sup> de locaux libérés par les Pompes Funèbres Intercommunales de l'Agglomération Lyonnaise (PFIAL) au 1<sup>er</sup> étage. Les travaux envisagés sont les suivants :

- **Au rez-de-chaussée** : dépose de l'ensemble des revêtements muraux existants, dépose du faux-plafond en dalles existant, création d'un escalier de communication entre le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage, création d'un local rangement sous escalier et d'un local archives comprenant travaux de cloisonnement et de mise en œuvre de revêtements de finition (sols, murs, plafonds) neufs.

- **Au 1<sup>er</sup> étage** : dépose de l'ensemble des revêtements de sols et muraux existants, dépose des faux-plafonds en dalles existants, démolition de l'ensemble du cloisonnement existant, isolation des rampants de toiture, réalisation de cloisonnement afin de réaliser la nouvelle distribution des locaux en bureaux et de mise en œuvre de revêtements de finition (sols, murs, plafonds) neufs.

- **Réseaux** :

- chauffage : mise en place de 2 compteurs d'énergie au R+1, modification du réseau de chauffage existant pour alimenter l'extension depuis le réseau du R+1, déplacement de radiateurs existants et installation de nouveaux radiateurs ;

- ventilation ;

- électricité et courants faibles : création d'un départ unique pour tous les locaux occupés par la ville de Lyon du 1<sup>er</sup> étage et mise en place d'un sous-comptage ;

- alimentation eau sanitaire : création d'un départ eau froide depuis la chaufferie avec sous-comptage, production d'eau chaude sanitaire créée par un ballon individuel électrique ;

- évacuation eaux usées/eaux vannes : piquage sur les évacuations existantes situées au RDC.

Au stade APD (avant-projet définitif), l'opération est estimée à 450 000 € TTC (valeur avril 2016). Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 « Aménagements Administration Générale 2015-2020 », programme 00008 « Aménagements Administration générale ».

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction de la Construction.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 n° 2015/1725 du 17 décembre 2015 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la réglementation relative aux Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

## **DELIBERE**

1 – Le lancement de l'opération n° 07020001 «Direction des Cimetières - Création du Pôle décès et extension des bureaux», est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 « Aménagements Administration Générale 2015-2020 », programme 00008 « Aménagements Administration générale ».

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00008, AP n° 2015-2, opération n° 07020001 et imputée aux chapitres 20, 21 et 23 et autres, fonctions 020 et 026, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2016 : 400 000 € ;
- 2017 : 50 000 €.

4 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY